

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DAC 411 Subventions (10.500 euros) à deux associations œuvrant pour la promotion du livre et de la lecture.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions de fonctionnement à deux associations œuvrant dans la prévention de l'illettrisme, de l'échec scolaire et de l'exclusion ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 28 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros est attribuée à l'association Le Labo des histoires située 161, rue Saint Martin 75003 Paris 2019-03878 / 132381.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 4.000 euros est attribuée à l'association R'Style 41, avenue de Flandres (19e) 2019-05537 / 291.

Article 3: Une subvention d'un montant de 1.500 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association R'Style 41, avenue de Flandres (19e) 2019-08714 / 291.

Article 4 : La dépense totale de 10.500 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading 'Anne Hidalgo'.

Anne HIDALGO